

SITUATION ANNUELLE DE TUNISO EMIRATIE SICAV**EXERCICE CLOS AU 31/12/2008****RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 17 janvier 2007, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» pour l'exercice clos le 31 Décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 16.648.945, un actif net de D : 16.637.352 et un bénéfice de D : 393.004, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre

Opinion

3. A notre avis, les états financiers de la Société « TUNISO EMIRATIE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.
5. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1^{er}) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Le Commissaire aux comptes
Fayçal Derbal

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008

En application des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008

(Montants exprimés en dinar)

ACTIF	Note	31/12/2008	31/12/2007
Portefeuille-titres	4	10 062 259	3 693 780
Obligations et valeurs assimilées		9 251 696	3 692 718
Titres OPCVM		810 563	1 062
Placements monétaires et disponibilités		6 564 489	255 582
Placements monétaires	5	3 400 234	204 070
Disponibilités		3 164 255	51 512
Créances d'exploitation	6	22 197	7 021
TOTAL ACTIF		16 648 945	3 956 383
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	1 228	772
Autres créditeurs divers	8	10 365	10 973
TOTAL PASSIF		11 593	11 745
ACTIF NET			
Capital	13	15 862 075	3 717 334
Provisions distribuables			
Provisions distribuables de l'exercice clos		144	-
Provisions distribuables de l'exercice en cours		775 133	227 304
ACTIF NET		16 637 352	3 944 638
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		16 648 945	3 956 383

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinar)

	Note	Année 2 008	Année 2 007
Revenus du portefeuille-titres	9	293 186	130 436
Revenus des obligations et valeurs assimilées		293 144	92 443
Revenus des titres OPCVM		42	37 993
Revenus des placements monétaires	10	114 529	19 433
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		407 715	149 869
Charges de gestion des placements	11	(1 257)	(772)
REVENU NET DES PLACEMENTS		406 458	149 097
Autres charges	12	(23 519)	(13 070)
RESULTAT D'EXPLOITATION		382 939	136 027
Régularisation du résultat d'exploitation		392 194	91 277
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		775 133	227 304
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(392 194)	(91 277)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		10 065	24
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		-	(33 914)
Frais de négociation		-	(118)
RESULTAT DE L'EXERCICE		393 004	102 019

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar)

	Année 2008	Année 2007
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	393 004	102 019
Résultat d'exploitation	382 939	136 027
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	10 065	24
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	(33 914)
Frais de négociation	-	(118)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(319 209)	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	12 618 919	2 842 619
Souscriptions		
- Capital	16 484 409	6 668 400
- Régularisation des sommes non distribuables	6 156	(104 604)
- Régularisation des sommes distribuables	669 539	273 216
Rachats		
- Capital	(4 354 682)	(3 883 100)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 207)	70 646
- Régularisation des sommes distribuables	(185 296)	(181 939)
VARIATION DE L'ACTIF NET	12 692 714	2 944 638
ACTIF NET		
En début de période	3 944 638	1 000 000
En fin de période	16 637 352	3 944 638
NOMBRE D'ACTIONNAIRES		
En début de période	37 853	10 000
En fin de période	161 368	37 853
VALEUR LIQUIDATIVE	103.102	104.209
T AUX DE RENDEMENT	4.70%	4.21%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES**AU 31 DECEMBRE 2008****NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

TUNISO EMIRATIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 Janvier 2007 à l'initiative de la « BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 8 Novembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, « TUNISO EMIRATIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2008, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2008 à D : 10.062.259 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2008	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		8 983 919	9 251 696	55.61%
Obligations		3 500 000	3 557 767	21.38%
Emprunt Sté touristique El Mouradi	3 000	300 000	304 359	1.83%
Emprunt Banque de l' Habitat	6 000	600 000	620 528	3.73%
Emprunt CIL 2008/1	5 000	500 000	508 904	3.06%
Emprunt ATL (taux fixe)	5 000	500 000	510 126	3.07%
Emprunt ATL (taux variable)	5 000	500 000	509 701	3.06%
Emprunt Attijari BANK	4 000	400 000	400 060	2.40%
Emprunt Tunisie Leasing 2008	7 000	700 000	704 089	4.23%
Bons du trésor assimilables		5 285 485	5 475 251	32.91%
BTA 10/2013	100	98 300	99 625	0.60%
BTA 05/2022	900	875 700	909 156	5.46%
BTA 02/2015	685	699 728	732 698	4.40%
BTA 07/2017	300	297 810	305 697	1.84%
BTA 05/2022	1 100	1 084 600	1 124 786	6.76%
BTA 07/2017	700	709 730	727 171	4.37%
BTA 07/2017	500	507 560	522 207	3.14%
BTA 05/2022	500	508 120	529 047	3.18%
BTA 05/2022	500	503 937	524 864	3.15%
Bons du Trésor Zéro Coupons		198 434	218 678	1.31%
BTZC 10/2016	368	198 434	218 678	1.31%
Titres OPCVM		800 348	810 563	4.87%
Actions des SICAV		800 348	810 563	4.87%
SICAV AXIS TRESORERIE	10	1 038	1 065	0.01%
SANADETT SICAV	4 250	449 021	459 209	2.76%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	3 350	350 289	350 289	2.11%
TOTAL		9 784 267	10 062 259	60.48%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice 2008 sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Intérêts courus nets</u>	<u>Plus (moins) values latentes</u>	<u>Valeur au 31décembre</u>	<u>Plus (moins) values réalisées</u>
Soldes au 31 décembre 2007	3 555 610	138 146	24	3 693 780	-
* Acquisitions de l'exercice					
Obligations de sociétés	3 200 000			3 200 000	
Bon du trésor assimilables	2 229 347			2 229 347	
Bon du trésor zéro coupon	-			-	
Titres OPCVM	799 310			799 310	
* Remboursements et cessions de l'exercice					
Annuités obligations de sociétés	-			-	-
Bon du trésor assimilables	-			-	-
Titres OPCVM	-			-	-
* Variations des plus ou moins values					
Titres OPCVM			10 191	10 191	
Bon du trésor assimilables			(126)	(126)	
* Variations des intérêts courus					
		129 757		129 757	
Soldes au 31 décembre 2008	9 784 267	267 903	10 089	10 062 259	-

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2008 à D : 3.400.234 et se détaille ainsi :

Désignation	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2008	% Actif net
Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation	667 208	686 610	4.13%
BT CIL du 02/06/2008 (pour 360 jours au taux de 6,22%)	667 208	686 610	4.13%
Comptes à terme	200 000	204 015	1.23%
Placement au 07/08/2010 (au taux de 6,23%)	200 000	204 015	1.23%
Certificats de dépôt	2 495 739	2 509 609	15.08%
Certificat de dépôt BTE au 16/06/2011(au taux de 6,22%)	500 000	513 753	3.09%
Certificat de dépôt ATTIJARI BANK au 20/01/2009 (au taux de 5,17%)	997 809	997 823	6.00%
Certificat de dépôt BTE au 20/01/2009 (au taux de 4,67%)	997 930	998 033	6.00%
Total	3 362 947	3 400 234	20.44%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à D : 22.197 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Intérêts intercalaires à recevoir	300	-
Intérêts sur comptes de dépôt, à recevoir	21 897	7 021
Total	<u>22 197</u>	<u>7 021</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2008 à D : 1.228 contre D : 772 au 31/12/2007 et englobe exclusivement la rémunération du dépositaire.

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à D : 10.365 contre D : 10.973 au 31/12/2007 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	3 138	2 379
Redevances du CMF	1 097	416
Rémunération du PDG	1 950	6 355
Loyers	1 750	1 750
Etat, taxes et versements assimilés	129	73
Publications et frais divers	2 277	-
Autres	24	-
Total	<u>10 365</u>	<u>10 973</u>

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2008 à D : 293.186 contre D : 130.436 au 31 décembre 2007 et se détaille comme suit :

	<u>Année 2008</u>	<u>Année 2007</u>
<u>Revenus des obligations</u>		
- Intérêts	73 754	4 958
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>		
- Intérêts des BTA et BTZC	219 390	87 485
<u>Revenus des OPCVM</u>		
- Dividendes	42	37 993
TOTAL	293 186	130 436

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à D : 114.529 contre D : 19.433 au 31/12/2007 et se détaille ainsi :

	Année 2008	Année 2007
Intérêts des billets de trésorerie	19 402	-
Intérêts des comptes à terme	9 940	4 070
Intérêts sur comptes de dépôt	67 859	13 077
Intérêts des certificats de dépôt	17 328	2 286
TOTAL	114 529	19 433

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2008 à D : 1.257 contre D : 772 au 31 décembre 2007 et représente le montant de la rémunération du dépositaire.

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élevant au 31 décembre 2008 à D : 23.519 contre D : 13.070 au 31 décembre 2007 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	2 999	2 379
Redevances du CMF	8 272	2 077
Rémunération du PDG	6 300	6 355
Taxes et versements assimilés	801	336
Loyers	1 500	1 750
Publications et frais divers	3 647	162
Services bancaires et assimilés	-	11
Total	23 519	13 070

Note 13 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2007

Montant	3 717 334
Nombre de titres	37 853
Nombre d'actionnaires	64

Souscriptions réalisées

Montant	16 484 409
Nombre de titres émis	167 858
Nombre d'actionnaires nouveaux	123

Rachats effectués

Montant	(4 354 682)
Nombre de titres rachetés	(44 343)
Nombre d'actionnaires sortants	(32)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values potentielles sur titres	10 065
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-
Régularisation des sommes non distribuables	4 949

Capital au 31-12-2008

Montant	15 862 075
Nombre de titres	161 368
Nombre d'actionnaires	155

Note 14 : Autres informations

14.1. Données par action et ratios pertinents

<u>Données par action</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Revenus des placements	2.527	3.959
Charges de gestion des placements	(0.008)	(0.020)
Revenus net des placements	<u>2.519</u>	<u>3.939</u>
Autres charges	(0.146)	(0.345)
Résultat d'exploitation (1)	<u>2.373</u>	<u>3.594</u>
Régularisation du résultat d'exploitation	2.430	2.411
Sommes distribuables de l'exercice	<u>4.803</u>	<u>6.005</u>
Variation des plus (ou moins) values potentielles	0.062	0.001
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	(0.896)
Frais de négociation	-	(0.003)
Plus (ou moins) values sur titres (2)	<u>0.062</u>	<u>(0.898)</u>
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	2.435	2.696
Résultat non distribuable de l'exercice	<u>0.062</u>	<u>(0.898)</u>
Régularisation du résultat non distribuable	0.031	(0.897)
Sommes non distribuables de l'exercice	<u>0.093</u>	<u>(1.795)</u>
Valeur liquidative	103.102	104.209
Ratios de gestion des placements		
Charges / actif net moyen	0.01%	0.02%
Autres charges / actif net moyen	0.14%	0.34%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4.63%	5.88%

Note 14 : Autres informations

14.2 Rémunération du dépositaire

La banque "Banque de Tunisie et des Emirats" , assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération est fixé annuellement à 1.000 dinars hors taxes.